



BOILLET IMMOBILIER

BAREME D'HONORAIRES DES TRANSACTIONS BASE DE CALCUL

H.T.

T.T.C
(TVA 20.00%)

| | | |
|--|----------------|----------------|
| Sur la tranche de 0 à 100.000 € | 7083.33 | 8 500 € |
| Au-delà de 100.000 € ajouter | 3.17 % | 3.80 % |

Locations :

15 % du loyer annuel charges comprises (50 % charge bailleur 50 % charge locataire)

Plafonné à 11 € du m² état des lieux inclus charge locataire en zone non tendue.

Plafonné à 13 € du m² état des lieux inclus charge du locataire en zone tendue.

Les honoraires sont calculés par cumul des tranches

Honoraires à la charge du mandant (une note d'honoraires sera remise pour toute transaction)

Possibilité de consulter les barèmes à l'accueil